Jean CORDIER Un maire initiateur du Pessac moderne

II

Lors de la séance du Conseil municipal du 10 février 1929, M. Audy, premier adjoint prononce l'éloge de Jean Cordier, décédé le 25 décembre 1928 dans son château de Fanning-Lafontaine.[Voir *L'info* n°16]. Dès le 17 mai 1925, Jean Cordier s'est attaché immédiatement à la réalisation de son programme. Selon M. Audy, « animé du plus pur esprit de progrès, il a brisé avec l'ancienne routine, et s'est vaillamment engagé dans la voie des réformes, des aménagements, etc. ».

Jean Cordier avait succédé à Hermann Lemoine, maire de Pessac de 1891 à 1925. La fin de la municipalité précédente est marquée par l'absence de Lemoine, malade, ce qui a entraîné une gestion désordonnée et des malversations. Jean Cordier a aussitôt mis de l'ordre. Dès le premier conseil municipal, il confirme sa promesse de campagne de déléguer une partie de ses pouvoirs à ses adjoints et à certains de ses collègues. Il signale aussi qu'il veut conserver l'intégralité de ses pouvoirs et la possibilité de connaître toutes les affaires. Il fait élire les membres des six commissions. Le 13 juin 1925, c'est la nomination d'un secrétaire de Mairie et de l'emploi d'appariteur. Le choix sera fait par une commission que le Maire ne veut pas présider: « Ne voulant pas être juge et partie ». Il constitue une commission extra municipale du « Marché couvert »....et achat d'une machine à écrire.

Dès la première séance du Conseil municipal du 17 mai 1925, Jean Cordier avait rappelé l'appartenance de sa liste au Bloc des Gauches. Le maire propose aussi une motion adressée au gouvernement et au Sénat de Gauche pour le relèvement des Finances non pas par l'application des impôts indirects qui ne frappent que la classe ouvrière, mais par prélèvement sur les grosses fortunes. Il s'attelle aussi à « l'affaire du monument aux Morts ». Le 9 février et le 9 octobre 1926, c'est l'organisation de la lutte contre la vie chère. Le 30 janvier , Jean Cordier créée un fonds de chômage communal ou municipal.

Sa générosité privée n'est attestée que lors de sa dernière année de mandat: souscription à l'Œuvre des Pupilles de l'Ecole Publique (5.000 francs) et achat d'un appareil cinématographique pour Pessac (3.370 francs).

Le 26 mars 1925, lors du décès de l'ancien maire Hermann Lemoine, il est rappelé ses 46 années de vie publique, 2 années comme adjoint et 33 ans comme maire. Le 3 janvier 1926, son portrait donné par la famille est placé dans la salle des délibérations.

Remarquons que Roger Marcade a été l'adjoint de Jean Cordier et maire élu après son décès. Il a été aussi conseiller municipal de Georges Cordier, le frère de Jean, maire de 1929 à 1935. Roger Marcade à la fin de cette mandature ne participait plus au conseil municipal. Il sera élu contre la liste de Georges Cordier , donc maire (SFIO) de 1935 à 1941 et de 1944 à 1945.

Le 8 août 1925, le nom de Jean Jaurès est donné à l'avenue de notre quartier. Le 9 mai 1926 est décidé la construction de l'école Jean Cordier, sur un terrain cédé par le lotisseur. C'est aussi une invitation aux lotisseurs de se mettre en règle avec la loi de 1924. Le 2 mars 1929, en hommage à Jean Cordier, son nom est donné à la place de la Mairie, à l'Ecole maternelle des Echoppes-Verthamon, « Groupe scolaire Jean Cordier » et sa photo sera placée dans la salle du Conseil. Le 17 juin 1933, à la demande des syndicats de Verthamon, le nom de Jean Cordier est donné à notre avenue.



Jacques Clémens www. vieux-papiers-en-aquitaine.com • Merci aux Archives municipales